

# **UFR ARTS & MÉDIAS**

---

Département : Médiation Culturelle

## **MASTER 2 PROFESSIONNEL CONCEPTION ET DIRECTION DE PROJETS CULTURELS**

**Livret de l'étudiant  
Rentrée septembre**

ANNÉE UNIVERSITAIRE

**2018-2019**



Cette brochure présente des éléments indicatifs, susceptibles de modifications.  
[dernière mise à jour : 10/09/2018]

## Sommaire

---

<b>I. FONCTIONNEMENT DU MASTER 2 PROFESSIONNEL CDPC .....</b>	<b>3</b>
Équipe du Département Médiation culturelle.....	3
Affichage des informations pédagogiques .....	3
Observations importantes – actualités.....	3
Objectifs scientifiques et professionnels du Master 2 CDPC .....	4
Organisation des programmes d’enseignements.....	4
Programme M2 CDPC 2018-2019.....	5
Équipe pédagogique ( <i>liste à titre indicatif et non exhaustive</i> ).....	6
Liste non exhaustive des partenaires privilégiés de la formation.....	6
Calendrier de la formation.....	7
Objectifs de l’année du M2 CDPC .....	7
Le stage .....	8
La réalisation du mémoire de fin d’étude.....	8
<b>II. PERSPECTIVES A L’ISSUE DE LA FORMATION.....</b>	<b>9</b>
Les compétences communes visées : .....	9
Débouchés professionnels.....	9
Poursuite d’études .....	10
<b>III. INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>10</b>
Charte de l’évaluation et du contrôle des connaissances.....	10
Adresse mail universitaire .....	10
Possibilité d’une seconde année d’étude .....	10
<b>IV. LISTE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES DE MEMOIRES.....</b>	<b>11</b>
<b>V. PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS .....</b>	<b>13</b>
<b>VI. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES.....</b>	<b>18</b>

# I. Fonctionnement du Master 2 Professionnel CDPC

## « Conception et direction de projets culturels »

### Équipe du Département Médiation culturelle

---

**Directeur du Département** : Laurent MARTIN, [laurent.martin@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:laurent.martin@sorbonne-nouvelle.fr)

**Directeur adjoint** : Yves MORVAN, [yves.morvan@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:yves.morvan@sorbonne-nouvelle.fr)

**Secrétariat du diplôme** : [mediation-culturelle@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:mediation-culturelle@sorbonne-nouvelle.fr)

Le **secrétariat des Master 2 de la Médiation Culturelle** se trouve dans le bâtiment principal du Campus Censier, au 2<sup>e</sup> étage côté Sud. Bureau 209 B. Il est ouvert du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h10 et de 13h15 à 16h30.

Contact : Sébastien Riblet, [sebastien.riblet@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:sebastien.riblet@sorbonne-nouvelle.fr); Tél : 01 45 87 78 93.

<http://www.univ-paris3.fr/mediation-culturelle>

### **Direction du Master 2 Professionnel « Conception et direction de projets culturels » :**

Olivier THEVENIN, [olivier.thevenin@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:olivier.thevenin@sorbonne-nouvelle.fr)

Marc BOISSONNADE, [m.boissonnade@f93.fr](mailto:m.boissonnade@f93.fr)

Les **responsables pédagogiques** du Master 2 CDPC sont Olivier Thévenin et Marc Boissonnade, en charge de la commission pédagogique pour la sélection des dossiers de candidature, ainsi que des jurys d'examen. La direction du Master CDPC peut répondre à vos questions pour tout ce qui concerne la pédagogie, les autres questions plus techniques relevant du secrétariat.

### Affichage des informations pédagogiques

---

Un espace dans Icampus est dédié aux informations pédagogiques. Un **tableau d'affichage** reprenant les informations générales est par ailleurs disposé à côté du secrétariat. **L'espace Icampus du Master CDPC** met régulièrement à jour les documents téléchargeables en ligne, comme c'est le cas pour la grille d'emploi du temps et pour la brochure de programme des cours. Chaque nouvelle version mise à jour est datée.

Le site **Focus-Culture** (carnet des étudiants du diffuse également des informations concernant la formation : : <http://focus-culture.ovh/>

### Observations importantes – actualités

---

À compter de la rentrée 2019-2020, le Master 2 Conception et direction de projets culturels sera amené à évoluer vers des contenus enrichis, adaptés aux métiers des chargés des publics et de la médiation culturelle, et appliqués à des domaines où la pluridisciplinarité de la création artistique est centrale.

Ce Master professionnel, qui s'intitulera en 2019-2020, Direction de projets culturels - parcours « Médiation et création artistique », pourra constituer une poursuite d'études après la Licence de Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels.

## **Objectifs scientifiques et professionnels du Master 2 CDPC**

---

Le Master 2 Pro « Conception et direction de projets culturels » est le premier Master créé au sein du département de Médiation culturelle et l'un des tout premiers en France à dispenser une formation en direction de projets culturels.

Ce Master vise à développer un socle de compétences pour concevoir des projets culturels appliqués à des domaines où la pluridisciplinarité de la création artistique est centrale. Cette notion de « pluridisciplinarité » doit s'entendre comme la capacité à articuler des propositions artistiques à des enjeux de différentes natures - sociaux, éducatif, médiatique et scientifique.

L'objectif de cette formation est de former des étudiants aptes à conduire des projets culturels et à assurer rapidement des fonctions d'encadrement dans des établissements culturels, des entreprises, des scènes (spectacle vivant notamment), événements ou festivals, des friches culturelles ou des organisations publiques (observatoires, syndicats, sociétés d'auteurs, collectivités territoriales, associations dans une logique de service public et d'intérêt collectif). Les diplômés possèdent à la fois des compétences généralistes de haut niveau et des compétences spécifiques et appliquées à la médiation et à la création artistique.

Les profils des postes visés sont principalement ceux de chargés des relations avec les publics et de médiateurs culturels, de chargé de mission au développement culturel, de concepteur-réalisateur de projets culturels, et de communication. Les futurs professionnels pourront rejoindre une équipe de programmation ou de production dans les domaines du spectacle vivant, de l'audiovisuel, ou des structures pluridisciplinaires.

Les enseignements s'appuient sur une connaissance approfondie de l'environnement professionnel et portent sur la conception de démarches en relation avec des services des relations avec les publics en lien avec les modes d'intervention publique et des projets de territoire.

## **Organisation des programmes d'enseignements**

---

Au terme de cette année de formation, les étudiants doivent être capables de mobiliser : **des savoirs théoriques** (concepts et théories sociales sur la culture et les médias, sur l'histoire culturelle, sur les publics de la culture) ; **des savoirs méthodologiques appliqués** (conception de projets culturels, approches de la médiation culturelle, techniques d'enquête) ; **des savoirs transversaux** (organisation des institutions culturelles, anglais, culture numérique) ; **des savoirs professionnels** (stratégie de communication, dispositifs et plateformes numériques de médiation dans les institutions culturelles ; gestion d'un site web, transmission de l'expertise des professionnels du secteur culturel et acquisition d'expériences de terrain).

Les cours et exercices pratiques du Master ont pour fonction de renforcer ces compétences, en particulier les capacités à évaluer la pertinence d'un projet culturel et à définir les moyens de sa mise en œuvre.

## Programme M2 CDPC 2018-2019

Éthique et politique de la culture					
M9C300		Volume	Coef	Ects	
M9C301	Éthique de l'action culturelle	O. Thévenin	12	1	1
M9C321	Europe, Institutions, Culture	L. Martin	12	1	1
M9C303	Médiation et Spectacle vivant	S. Martin-Lahmani	12	1	1
M9C304	Travailler pour la commande publique	JJ. Bravo	12	1	1
M9C305	Politique et esthétique de la ville	JD. Simondi	12	1	1
M9C306	Socio-économie de la culture	P. Fattaccini	12	1	1
<b>Total</b>			72h	3	6

Conception de projets culturels					
M9C400		Volume	Coef	Ects	
M9C401	Stratégie et conception de projets	O. Thévenin	12	1	2
M9C402	Technique d'enquête	P. Fattaccini	24	1	2
M9C403	Direction de projets culturels	M. Boissonnade	36	1	2
<b>Total</b>			72h	3	6

Direction de projets culturels					
M9C500		Volume	Coef	Ects	
M9C501	Administration des institutions de la culture	C. Vigne	24	1	1
M9C502	Droit de la culture	P. Marchiset	24	1	3
M9C503	Médiatisation des entreprises culturelles	C. Jabaly/A Coulon	24	1	1
M9C504 . M9A303	Sociologie des œuvres	O. Thévenin	24	1	1
<b>Total</b>			96h	4	6

Tronc commun		Volume	Coef	Ects
M9C100	Anglais : M. Noussenbaum,	48	1	1
M9C200	Ouverture professionnelle : M. Boissonnade Marin Lee / Anne Le Gall	24	1	1
<b>Total</b>		72h	4	6

M9C600	Ouvertures professionnels 2 Écriture créative : Sophie Ratto Bureautique : BET	48h	1	3
--------	--	-----	---	---

M9C700	Informatique multimédias : O. Pesquer	48h	1	3
--------	---------------------------------------	-----	---	---

		Coef	Ects
M9M800	Stage de 2 mois minimum jusqu'à 6 mois maximum	1	10
M9M900	Mémoire	3	20
<b>Total</b>		4	40

### Équipe pédagogique (liste à titre indicatif et non exhaustive)

- **Jean-Jacques BRAVO**, Ingénierie de projet culturel
- **Marc BOISSONNADE**, PAST, Directeur d'un centre culturel
- **Anne COULON**, Chargée de la communication au Forum des Images
- **Pierre FATTACCINI**, Maître de conférences en sociologie
- **Catherine JABALY**, Conseil en communication des entreprises culturelles
- **Stéphanie JACQ**, Avocat, Droit d'auteurs
- **Anne LE GALL**, directrice de la communication et du développement ; l'Avant Seine / Théâtre de Colombes
- **Martin LEE**, consultant BigData, visualisation de données chez Actinvision
- **Sylvie MARTIN-LAHMANI**, PAST « Médiation et Spectacle vivant »
- **Laurent MARTIN**, Professeur d'Histoire
- **Philippe MARCHISET**, Avocat, « Droit de la culture »
- **Martine NOUSSENBAUM**, Professeur agrégé, anglais
- **Omer PESQUER**, PAST, Consultant culture + numérique
- **Sophie RATTO**, Enseignante département médiation culturelle
- **Jean-Dominique SECONDI**, Directeur de ARTER/ la Gaité Lyrique
- **Olivier THEVENIN**, Professeur de sociologie
- **Catherine VIGNE**, Expert-comptable, « administration des institutions de la culture »

### Liste non exhaustive des partenaires privilégiés de la formation

Ces partenaires contribuent à l'organisation de rencontres avec des professionnels des structures culturelles, des entreprises ou des structures publiques (syndicats, observatoires, associations).

**F93** : établissement de culture scientifique et technique (Montreuil).

**Forum des images** : établissement culturel.

**TMNlab** : cette association a pour objet de constituer et d'animer un réseau de professionnels de la communication, de la médiation et des relations avec les publics du spectacle vivant.

**ARTER** : Agence de production artistique.

**Banlieues Bleues** : festival de jazz, lieux de diffusion, actions artistiques.

**MC 93** : Scène nationale de Seine- Saint-Denis (Bobigny).

**L'Avant Seine** : Théâtre de Colombes.

**Syndicat National des Scènes Publiques** : chambre professionnelle du spectacle vivant pour les scènes permanentes et festivalières qui rassemble plus de 200 équipements culturels et festivals subventionnés principalement par les collectivités territoriales et/ou l'État.

**PXN** : association des producteurs de nouveaux médias indépendants qui œuvrent à la mutation numérique des industries culturelles et créatives françaises.

**Observatoires des Politiques culturelles à Grenoble** : organisme national qui travaille sur l'articulation entre l'innovation artistique et culturelle, les évolutions de la société et les politiques publiques au niveau territorial.

**Relais Culture Europe** : structure publique nationale qui soutient les pratiques d'innovation culturelle européenne des acteurs culturels et créatifs par l'appui au développement de capacités et de projets, de réseaux de coopération et de communautés d'échanges et de recherche européennes.

**Tech4Team** : Data science au service du développement des publics.

**Gaité Lyrique** : établissement culturel.

## **Calendrier de la formation**

---

Ce Master offre aux étudiants la possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un stage ou d'un contrat de professionnalisation via le service de formation continue ([FCP3](#)).

D'une durée de deux mois minimum, le stage professionnel ou le contrat de professionnalisation peut débuter à un rythme hebdomadaire (2 jours de formation intensive et 2 à 3 jours en entreprise) dès le premier semestre et se poursuivre à temps plein à partir du mois de mars. Pour ceux qui n'auraient pas trouvé de stage à mi-temps, il sera possible de partir en stage pratique ou en contrat de professionnalisation à temps plein à compter du mois de mars. Le stage est conçu comme une étape décisive dans la construction du projet professionnel. Un suivi régulier permet aux étudiants d'être accompagnés dans le déroulement de leur stage et de prévenir toute difficulté.

## **Objectifs de l'année du M2 CDPC**

---

Le Master 2 offre une formation théorique et pratique à la médiation culturelle. Le **stage professionnel** a une visée professionnalisante explicite. Les **enseignements** théoriques et méthodologiques forment à mieux appréhender l'évolution du champ culturel, les formes et les enjeux de la médiation. La rédaction d'un **mémoire de fin d'étude** doit vous permettre de maîtriser certaines techniques de problématisation, recherche documentaire, enquête et rédaction. La démarche réflexive est aussi un outil pour approfondir une thématique de votre choix et compléter ainsi votre formation.

**La réussite de l'année de M2 repose donc sur trois éléments distincts :**

***L'assiduité aux cours, aux rencontres professionnelles et aux manifestations scientifiques de la formation.***

La participation et la présence aux rencontres et aux manifestations seront prises en compte dans l'évaluation. Notez que le fait d'avoir d'autres activités, telles que le stage, ne dispense pas l'étudiant de l'assiduité.

***L'accomplissement d'un stage professionnalisant.***

Choisi en accord avec Olivier Thévenin, enseignant responsable des stages, le stage est suivi par un enseignant de l'équipe pédagogique, qui devient son enseignant-référent pour le stage et est également son directeur de mémoire. À l'issue du stage, l'étudiant remet son rapport à l'appréciation de son tuteur de stage.

***La rédaction d'un mémoire.***

Celui-ci se fait sous la direction de l'enseignant choisi en Master 1 ou dès la rentrée pour les autres étudiants nouvellement admis. Nous recommandons vivement aux étudiants de solliciter des rendez-vous réguliers avec leur directeur de recherche et de valider avec lui les principales étapes de la rédaction du mémoire. Il appartient à l'étudiant de provoquer les rendez-vous avec son directeur de recherche (et non l'inverse). L'expérience montre que les meilleurs mémoires ont bénéficié d'un suivi régulier de la part de l'enseignant. Il est vivement recommandé aux étudiants de commencer leur recherche (et en particulier les lectures) dès le début de l'année universitaire.

L'année de M2 est complexe, car il s'agit de réaliser plusieurs exercices en même temps : stage, cours et rédaction d'un mémoire.

Cela est réalisable à **condition de bien vous organiser** et de commencer à travailler à votre mémoire dès septembre, et notamment à la lecture qu'il suppose, sans attendre. Nous vous conseillons également de vous mettre à la recherche d'un stage dès la rentrée.

## **Le stage**

---

Votre année de M2 est soumise à un stage obligatoire de 200h minimum, mais généralement porté à 700h (durée possible de six mois de stage). Les **coordinateurs des stages** du Master CDPC sont Marc Boissonnade et Olivier Thévenin.

C'est avec eux que seront menées les **premières démarches** relatives à l'élaboration de la convention de stage et de sa conformité avec la législation en vigueur (**CF vadémécum pour le stage**).

La convention de stage, une fois dûment remplie et validée, sera signée par votre **directeur ou directrice de mémoire**, qui sera votre enseignant référent, garant du bon déroulement de votre stage et de sa validation après réception et lecture de votre rapport de stage. Il est donc nécessaire d'avoir trouvé un encadrant pour vos recherches, et d'anticiper ces démarches administratives plusieurs semaines avant le début de votre stage. Il est également conseillé, lorsque vous passez un entretien en vue de l'obtention d'un stage, d'entreprendre en amont et en parallèle ces démarches avec l'université afin d'être réactif en cas de succès.

L'évaluation est réalisée par **votre enseignant référent**. Elle tient compte de **l'appréciation** du tuteur dans l'organisme d'accueil, ainsi que de la présentation du **rapport de stage**. Il s'agit d'un document d'une quinzaine de pages dactylographiées (plus les annexes), paginées, décrivant la structure et relatant l'expérience et les enseignements tirés.

Ce rapport doit être déposé mi-juin dans un espace Icampus au format PDF avec la fiche **d'appréciation** du tuteur à votre enseignant référent pour le stage. **Le Master 2 CDPC ne peut être obtenu que si le stage est évalué par votre enseignant référent au vu du rapport et de l'appréciation du tuteur.**

## **La réalisation du mémoire de fin d'étude**

---

Le mémoire constitue un moment important pour le cursus de l'étudiant et se poursuit sur deux années (ou sur une année pour les étudiants qui intègrent le CDPC en M2 directement).

- En M1, le mémoire est commencé : il s'agit, pour l'étudiant, de définir son sujet avec un directeur de mémoire, de travailler sur la bibliographie et les sources du sujet, et de rédiger un état de la recherche du mémoire.
- Le mémoire est poursuivi en M2. Il pourra, en concertation avec le directeur de mémoire, être recentré dans une perspective professionnelle ou plus académique si vous envisagez de poursuivre vos recherches en doctorat.
- La soutenance en M2 est obligatoirement réalisée en présence de deux enseignants, intégrant la présentation du mémoire par l'étudiant, et une discussion avec les enseignants.



La mise en œuvre de vos recherches et de votre plan dépend de votre sujet et des disciplines dans lesquelles celui-ci s'inscrit. Pour faire ce travail, l'étudiant est encadré par un **directeur de recherche** (cf. liste en annexe 1).

Un **Vadémécum** pour les modalités liées au stage et à la réalisation de ce mémoire de fin d'étude sera disponible sur le site : à consulter impérativement afin de comprendre l'esprit et la lettre de ce dont il est question dans cet apprentissage à la recherche, mais **à nuancer en fonction des instructions et recommandations spécifiques** de votre directeur/directrice de recherche, qu'il faut consulter **régulièrement**.

Il n'y a pas de session de septembre : votre mémoire devra être soutenu à la session de juin 2019, avec un dépôt de votre manuscrit au plus tard le 31 mai 2019.

L'obtention de la note minimale de 10/20 à l'issue de la soutenance du mémoire est une condition nécessaire pour l'obtention du Master 2 CDPC.

## II. Perspectives à l'issue de la formation

### Les compétences communes visées :

- Posséder les connaissances théoriques et pratiques de la conception de projets culturels.
- Être capable d'identifier les risques et les opportunités liés aux transformations économiques, sociales, politiques et culturelles contemporaines et de percevoir les dynamiques en cours dans le secteur culturel.
- Acquérir des connaissances théoriques et critiques en sociologie, en sciences des arts du spectacle, en histoire et en sciences de l'information et de la communication pour être en capacité de mener une réflexion portant sur la médiation et la création artistique.
- Mobiliser des savoirs théoriques dans une perspective opérationnelle et transversale.
- Être capable d'articuler les médiations et actions en direction des publics, de concevoir et conduire des projets culturels au sein de structures culturelles, de festivals, de compagnies, d'associations et entreprises, dans le cadre des politiques de développement et de démocratisation culturelle.
- Définir une problématique adaptée aux conclusions d'un diagnostic et disposer des aptitudes pour appréhender le rôle transversal de la culture dans le processus du développement.
- Maîtriser l'anglais.

### Débouchés professionnels

Les futurs professionnels ont vocation à travailler dans le secteur culturel et celui des industries de contenu qui renvoient à de multiples appellations professionnelles et une quinzaine de conventions collectives. Ces secteurs sont caractérisés par une grande diversité et une transversalité de plus en plus forte dans des structures publiques ou privées ainsi que dans des associations ou des entreprises de tailles diverses.

- Chargé de conception de projets culturels dans un établissement culturel, un festival, des tiers lieux

- Cadre des relations publiques et de la communication
- Chargé de mission dans une collectivité territoriale
- Assistant de production et d'administration de spectacle, cinéma et audiovisuel
- Responsables de programmation
- Intervenant dans le domaine socioéducatif
- Responsable d'un centre de ressources et d'enquêtes dans une agence, un observatoire, un syndicat, une société d'auteur.

### **Poursuite d'études**

---

Le Master à vocation à favoriser une insertion professionnelle rapide à l'issue de la formation, mais il est également conçu pour rendre possible la poursuite en doctorat en sociologie ou en sciences de l'information et de la communication. Il est conseillé d'anticiper cette orientation en se renseignant sur les modes de financements des études doctorales notamment via les allocations de recherche de la Sorbonne Nouvelle, du LabEx « Industrie culturelle et création artistique » et de l'ANRT (contrat CIFRE pour financer les trois années de thèse).

## **III. Informations pratiques**

### **Charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances**

---

Afin que vous soyez bien informés des modalités d'évaluation, il vous faut connaître la **Charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances** dont la dernière version est disponible sur le site de la Sorbonne nouvelle (*vie de l'établissement/ Vie étudiante/ Modalités de contrôle des connaissances*). Elle répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser sur les modalités de validation et notation : merci de vous y référer.

Pour un bon déroulement de votre année universitaire, **lisez attentivement cette brochure** (et notamment ce qui concerne le stage) : elle vous permettra de vous organiser au mieux et d'éviter des déconvenues.

### **Adresse mail universitaire**

---

Nous vous demandons **d'utiliser votre adresse de courriel de l'université**, sur laquelle vous recevrez régulièrement des informations utiles (comme les offres de stage que vos enseignants reçoivent via leurs réseaux), voire indispensables (liées aux examens, aux cours) pour le bon déroulement de votre année. Notez également que le site de l'Université met à disposition des informations et services et que vos enseignants peuvent y déposer des documents utiles.

### **Possibilité d'une seconde année d'étude**

---

La règle est de terminer le Master 2 en un an. Cependant, les étudiants dont la situation le justifierait (travail, santé, difficulté particulière due à la maîtrise de la langue française) peuvent de façon exceptionnelle et sur avis du Conseil des enseignants du Master 2, être autorisés à terminer leur Master 2 en deux ans.

## IV. Liste des directeurs et directrices de mémoires

### **Marc Boissonnade**

Disciplines : Médiation culturelle, culture scientifique et technique, politiques culturelles  
Domaines de spécialité : médiation des arts, éducation artistique, médiation des sciences et des techniques, études d'activités culturelles (objectifs, fonctionnement, organisation, publics), fonctionnement des politiques culturelles au sein des collectivités territoriales (ville, département, région).

**Cécile Camart** - Disciplines : Muséologie ; histoire, critique et théorie de l'art contemporain (XXe – XXIe s.)

### **Pierre Fattaccini,**

Domaines de spécialité : les études styles de vie et socio culturelles : approche historique et critique méthodologique, la sociologie.

### **Sylvie Martin-Lahmani**

Domaines de spécialité : les formes scéniques contemporaines. Elle est particulièrement attentive aux formes d'arts dits mineurs (marionnette, cirque, rue), et intéressée par les artistes qui ont « le souci du monde ». Elle est codirectrice de publication de la revue Alternatives théâtrales.

### **Laurent Martin**

Discipline : Histoire culturelle

Domaines de spécialité : histoire culturelle contemporaine ; politiques culturelles locales, nationales, internationales ; culture et politique ; médias et communication, censure ; relations culturelles internationales ; histoire des intellectuels ; histoire de l'Europe ; arts et littératures de l'imaginaire (fantastique, science-fiction, fantasy).

Blog : laurentmartinblog.wordpress.com

Derniers livres parus : (dir.) *Les censures dans le monde, XIXe-XXIe siècles* Presses universitaires de Rennes, 2016 ; (dir.) *Histoires universelles et philosophies de l'histoire*, colloque de Cerisy, Presses de Sciences Po, 2015 ; *L'Enjeu culturel. La réflexion internationale sur les politiques culturelles, 1963-1993* La Documentation française, 2013.

### **Yves Morvan**

Disciplines : Théâtre, Sciences.

Objets d'étude principaux : La représentation théâtrale ; la mise en scène de théâtre ; la médiation culturelle dans ses rapports avec la représentation théâtrale ; la culture scientifique ; la médiation culturelle dans ses rapports avec la culture scientifique.

Dernier ouvrage paru : *L'Univers*, Larousse, 2012.

### **Nick Rees-Roberts**

Disciplines : Cinéma, Culture, Communication, Médias

Objets d'étude principaux : *Cultural Studies* ; Histoire et culture de mode ; genre et sexualités ; représentations culturelles et visuelles ; histoire et théories du cinéma ; cultures numériques ; intermedialité.

Derniers ouvrages parus : *French Queer Cinema* (2008/2014) ; *Homo exoticus : race, classe et critique queer* (2010), *Alain Delon : Style, Stardom and Masculinity* (2015) ; à paraître : *Fashion Film : Art, Advertising, Documentary* (2017)

### **Fabrice Rochelandet**

Discipline : Economie de la culture et du numérique

Objets d'étude principaux : les industries culturelles et créatives face au numérique (la diversité culturelle, le *crowdfunding*, la critique en ligne, le droit d'auteur...) ; les territoires créatifs et les politiques publiques locales (quartiers artistiques et clusters culturels ; lieux intermédiaires et friches culturelles...) ; les médias numériques (la presse en ligne, les réseaux sociaux numériques, les comportements contributifs...) ; la question des données personnelles (les modèles d'affaires numériques des monopoles de l'internet, la protection de la vie privée...). Coordination de projets de recherche sur ces différentes thématiques, financés par le ministère de la Culture et l'Agence Nationale de la Recherche.

Derniers ouvrages parus : *Médias, Culture, Numérique. Approches socioéconomique* (avec Gêrôme Guibert et Franck Rebillard), Paris, Armand Colin ; *Économie des arts et de la culture* (avec François Mairesse), Paris, Armand Colin, 2015 ; *Économie des données personnelles et de la vie privée*, La Découverte - Repères, 2010.

Page personnelle : <http://www.univ-paris3.fr/rochelandet-fabrice--170203.kjsp?RH=1179925961149>

### **Serge Saada**

Domaine de spécialité : Théâtre et spectacle vivant ; Médiation culturelle, et plus spécifiquement la médiation culturelle dans le champ social.

Objets d'étude principaux : L'esthétique théâtrale et ses modes de réception, la médiation culturelle dans le champ social et les techniques d'accompagnement des publics.

Dernier ouvrage paru : *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*. Editions de l'Attribut. 2011. Co-rédacteur : *Le guide de la médiation culturelle dans le champ social*, Paris, Association « Tous bénévoles » et Cultures du Cœur, 2015. Co-fondateur : L'observatoire de la médiation culturelle dans le champ social. [cultureducoeur.org/observatoire](http://cultureducoeur.org/observatoire), mise en ligne 2017.

### **Olivier Thévenin**

Disciplines : Sociologie des arts et des publics de la culture, sociologie du cinéma et de l'audiovisuel, sociologie de la culture et des médias

Objets d'étude principaux : Identité et réputation artistique ; publics de la culture et politiques culturelles ; festivals de films et études médiatiques ; cinéphilie/sériephilie et plateformes numériques ; articulation entre pratiques de sociabilités et pratiques culturelles et médiatiques ; étude des relations entre culture et communication à la lumière des transformations structurelles générées par l'économie des contenus numérique, les industries culturelles et les pratiques digitales.

Derniers ouvrages parus : *Sociabilités et transmissions dans les expériences de loisir*, en col. avec P. Marcotte, l'Harmattan, 2014, 184 p. ; *Les Territoires de la démocratisation culturelle*, en col. avec O. Moeschler, l'Harmattan, 2009, 206 p. ; *La S.R.F. et la Quinzaine des Réaliateurs : une construction d'identité collective*, Aux lieux d'être, 2008, 262 p.

Sélection de publications sur : [HAL-SHS](http://hal.archives-ouvertes.fr/) et [Research Gate](https://www.researchgate.net/)

**Pauline Vessely** – Disciplines : Sociologie des arts et de la culture, sociologie de la danse, sociologie des inégalités, études de genre.

<p><b>Si vous souhaitez être encadré par un enseignant-chercheur qui ne figure pas dans cette liste, contactez Olivier Thévenin, responsable du M1 au premier semestre.</b></p>
---

## V. Présentation des enseignements

### ▪ **M9C301 Politique et éthique de l'action culturelle : Olivier THEVENIN**

- Professeur de sociologie, « Ethique et politique de l'action culturelle ». L'expression « action culturelle » signifie, au sens étroit et daté du terme, une politique de mise en présence d'un public et d'une œuvre sans préparation ni pédagogie préalable ; au sens large et constant depuis la création du ministère des Affaires culturelles en 1959, l'intervention des pouvoirs publics dans le champ de la culture afin d'en soutenir les acteurs, d'en diffuser les créations, d'en protéger les acquis, d'en renouveler le contenu. Dans les deux cas, il s'agit d'envisager une collaboration qui peut tourner à la confrontation entre les sphères du culturel et du socio-politique. Le cours examinera plusieurs modalités de cette confrontation, et incitera les étudiants à opérer un retour réflexif sur leurs pratiques et leurs expériences professionnelles.

CAUNE J., La démocratisation culturelle, PUG, 2006 ; FLEURY L., *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Armand Colin, 2006 ; JEANSON F., *L'action culturelle dans la cité*, Seuil, 1972, POIRRIER P., RIZZARDO R. (2000), *Une ambition partagée ? La coopération entre le Ministère de la Culture et les collectivités territoriales (1959 – 2009)*, Paris : La documentation française. RIGAUD J., *Libre Culture*, Gallimard, 1990 ; SAEZ G., SAEZ J-P., (2012), *Les nouveaux enjeux des Politiques culturelles*, Paris : La Découverte.

### ▪ **M9C302 Questions européennes : Laurent MARTIN**, professeur d'Histoire, « Europe, institutions, culture ».

Ce n'est que depuis les années 1990 que l'Union européenne s'est dotée d'une compétence en matière culturelle, qui reste notoirement sous-financée et obéit strictement au principe de subsidiarité à l'égard des politiques nationales. L'existence de ces politiques culturelles nationales est déjà une spécificité européenne qu'il convient d'étudier en soi ; l'ébauche d'une politique communautaire en la matière mérite également d'être examinée. Nous compléterons ces approches par une analyse de la politique culturelle française à l'étranger, et du traitement d'une question aujourd'hui centrale dans toutes les politiques publiques touchant à la culture, celle de la diversité culturelle et du multiculturalisme.

Autissier (Anne-Marie), *L'Europe de la culture. Histoire(s) et enjeux*, Arles, Actes Sud, 2005.  
Pauliat (Hélène), dir., *Culture et politiques publiques culturelles en Europe : quelles valeurs à préserver en temps de crise ?*, Limoges, PULIM, 2013.

Saez (Guy et Jean-Pierre), *Les Nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes*, Paris, La Découverte, 2012.

### ▪ **M9C303 Médiation et Spectacle vivant : Sylvie MARTIN-LAHMANI, PAST** « Médiation et Spectacle vivant »

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à la rédaction de textes (analyse de spectacles ou compte-rendu de manifestation, colloque, débat...), nécessairement utile aux futurs médiateurs, responsables des relations avec les publics ou de communication notamment.

Conçu sous forme d'atelier d'écriture, il prend pour point de départ une manifestation organisée au Centre dramatique de Montreuil les 30 novembre et 1er décembre 2018.

Présence obligatoire aux Rencontres Internationales de Théâtre Musical, dans le cadre du Festival Mesure pour Mesure (programme en cours) : **30/11 et 01/12 /2018**

A noter : lancement du N° d'Alternatives théâtrales sur le Théâtre musical (1<sup>er</sup> décembre 18)

- **M9C304 Travailler pour la commande publique Jean-Jacques BRAVO, muséographe.**
- **M9C305 Politique et esthétique de la ville : Jean-Dominique SECONDI, architecte-plasticien.**

Le premier séminaire propose une approche des différentes démarches d'intervention artistique et culturelle dans la ville. Depuis l'insertion dans un projet urbain et la commande publique d'art urbain jusqu'aux nouvelles pratiques éphémères ou durables d'interventions artistiques, pluridisciplinaires et collectives. Le deuxième séminaire permet de faire un focus sur trois dimensions programmatiques à partir des enjeux d'image, d'usages et d'esthétique, et de développer le rapport entre commanditaire, concepteur et producteur.

- **M9C306 Socio-économie de la culture Pierre FATTACCINI, maître de conférences,**

Economie et sociologie de la culture sont des spécialités disciplinaires relativement récentes au statut épistémologique incertain. Seront examinés au cours de cet enseignement les principales problématiques qui traversent ces deux disciplines en tenant compte des spécificités des biens et services culturels. L'observation des pratiques et des consommations culturelles sera le support privilégié de la réflexion centrée sur l'étude de l'influence respective des facteurs économiques (prix, revenus, caractère substituable et complémentaire des biens et services) et des facteurs sociologiques (critères socio-démographiques, styles de vie, etc.).

- **M9C401 - Professeur de sociologie, Stratégie et conception de projets culturels Olivier THEVENIN**

La conduite d'une politique culturelle requiert la mise en place d'une observation permettant de recenser les acquis mais aussi les besoins, de suivre la mise en œuvre des actions et d'en évaluer les performances. S'il existe déjà de nombreuses sources statistiques culturelles, d'agences ou d'observatoires, il s'avère que les analystes et les responsables publics éprouvent des difficultés à interpréter ces données et s'efforcent de mutualiser la prospective à large échelle. La mise en réseau de l'observation comme pratique émergente chez les acteurs culturels contribue à mieux cerner les indicateurs nationaux et internationaux actuels et permet de suivre le développement des politiques culturelles, tout en ouvrant une réflexion sur les conditions de production et les modes de circulation des connaissances. L'observation serait le lieu, non seulement de l'élaboration de connaissances, mais également d'une réflexion sur la connaissance de la connaissance.

Ce cours de gestion de projets propose une méthodologie générale qui revient sur les phases structurantes de l'élaboration d'un projet de consultation collaborative. L'ensemble des phases de construction de ces dispositifs est détaillé pour permettre aux étudiants de parvenir à une maîtrise des outils de la gestion de projet (de sa planification à son animation) : écriture d'un pré-projet (budget et planning prévisionnels), production, administrative et technique (, devis, accompagnement des invités, organisation logistique, moyens humains et matériels à mettre en œuvre), présentation des acteurs et des partenaires potentiels, éléments de communication.

- **M9C402 Technique d'enquête Pierre FATTACCINI, Sociologue, maître de conférences,**

Associant apports magistraux et exercices pratiques, cet enseignement est centré sur l'apprentissage des techniques qualitatives (entretiens non directifs, dynamique de groupe, observation participante) et quantitatives (enquêtes par questionnaire, analyse de données, statistiques) appliquées à l'étude des pratiques sociales et culturelles.

Les étudiants devront réaliser en cours d'année une étude de publics sur un thème de leur choix, en suivant les règles de la méthode sociologique et en intégrant les quatre dimensions de toute recherche en sciences sociales (épistémologie, théorie, technique, morphologie).

- **M9C403 Direction de projets culturels Marc BOISSONNADE, PAST, directeur d'un centre culturel».**

Pour chaque étudiant, l'objectif consiste à développer la note d'intention présentée au moment de sa candidature de manière à proposer, au final, un projet culturel complet et abouti. A cette occasion, il s'agira de souligner la pertinence de certaines méthodes et règles, mais aussi de garder à l'esprit que cela ne reflète pas forcément la réalité des concepteurs de projet. Souvent, la démarche de travail est bien moins lisse, plus brouillonne, accidentée, chaotique et opportuniste que ne laissent penser les schémas standards. Et pour cette raison, elle est bien plus créative car elle exige sans cesse de l'improvisation, du jugement, du flair, des astuces qui trouvent rarement droit de cité dans les discours.

- 
- **M9C501 Administration des institutions de la culture Catherine VIGNE, expert-comptable,**

Elaboration, réalisation et suivi d'un budget d'un projet culturel - notions comptables et financières. Analyse du contexte (juridique, fiscal, social - analyse des éléments ayant une incidence sur le choix de la structure, porteuse du projet). Règles d'élaboration d'un budget - analyse des dépenses et recettes - établissement d'un budget - dossier Cerfa

Introduction aux règles comptables (comptabilité générale et analytique)- rapprochement réalisé /budget. Savoir lire des états financiers (bilan, compte de résultat et annexe)

- **M9C502 Droit de la culture Stéphanie JACQ, Philippe MARCHISET, avocat,**

Le droit de la culture recouvre une grande variété de thématiques juridiquement distinctes : administration de la culture, promotion et préservation du patrimoine, circulation des oeuvres d'art et protection des auteurs. Le cours se propose d'aborder ces thématiques en insistant notamment sur les aspects pratiques du droit d'auteur, du droit des contrats ou encore du mécénat dans le domaine culturel. Il s'adresse à un public n'ayant pas nécessairement de formation juridique.

- **M9C503 Médiatisation des entreprises culturelles Anne COULON (responsable de la communication du Forum des Images) et Catherine JABALY, conseil en communication, « Communication des entreprises culturelles ».**

Ce cours aborde la communication des structures culturelles en quatre grandes parties. Les Principes généraux de la communication sont présentés et mis en regard des enjeux des entreprises culturelles. Focus est fait sur les questions de fréquentation, de positionnement, d'image de marque et de pérennité des structures. Les trois disciplines applicables à la communication culturelle sont détaillées ; la publicité, les relations publiques et les relations presse ainsi que les outils afférents. Enfin, est abordée la stratégie globale de communication et sa mise en œuvre sous forme de plan de communication pour lequel une méthodologie est posée.

Principes généraux de la communication :

Définitions, schéma dans la théorie de l'information  
Présentation des trois disciplines de la communication  
Enjeux de la communication des structures culturelles  
Disciplines de la communication globale, leurs apports respectifs

Les cibles de la communication

- Bien dimensionner sa communication
- Les fichiers, outils de la segmentation des cibles, à l'heure de la RGPD

Les outils de communication événementielle

Créer son identité visuelle événementielle

L'approche transmédia / les déclinaisons d'un visuel

Exemples d'outils de publicité des structures culturelles (de la brochure au tract, les différents formats d'affiches, les outils internet, les contraintes, les coûts...)

Usage des réseaux sociaux,

Le plan de communication

▪ **M9C504 // M9A303 Sociologie des œuvres : Olivier THEVENIN**

La question des œuvres en sociologie des arts et de la culture a été au centre des débats théoriques pendant une vingtaine d'années. Après un rappel de ce débat, nous appréhenderons les apports sociologiques anciens ou récents qui cherchent à saisir les processus de production de sens notamment à travers l'espace de la production des œuvres et de celui de la réception. Plus généralement, le cours-séminaire a vocation à aborder des approches diversifiées de la sociologie des œuvres et de la culture à l'ère du numérique en abordant des études « modèles » du domaine et en accueillant dans le séminaire des chercheurs qui présenteront leur travaux.

DUBET François, *Sociologie de l'expérience*, Le Seuil, 1994, ELIAS Norbert, *Mozart, Sociologie d'un génie*, Le Seuil 1991, ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des œuvres*, Armand Colin, HEINICH Nathalie, *De la visibilité*, Gallimard, 2012 ; MORIN Edgard, *L'esprit du temps*, Grasset, 1962, ODIN Roger, *Les Espaces de communication*, PUG, 2011, PASSERON Jean-Claude, « Le Chassé-croisé des œuvres de la sociologie », p. 449-459, in Moulin R. (éd), *Sociologie de l'art*, La Documentation française, 1986 ; PEQUIGNOT Bruno, *La question des œuvres en sociologies des arts et de la culture*, L'Harmattan, 2007 ; SORLIN Pierre, *Introduction à une sociologie du cinéma*, Klincksieck, 2015.

---

▪ **M9C100 Anglais Martine NOUSSENBAUM**, professeur agrégé, « Langue anglaise appliquée à la culture ».

Le cours, entièrement en anglais (deux groupes de niveau), s'articule autour de trois axes. D'abord, les thèmes culturels de l'aire anglophone qui font écho aux projets culturels des étudiants, exposés lors de la première séance et au cours de laquelle les groupes de niveau sont formés. Ensuite, le suivi de l'actualité parisienne en matière culturelle (spectacle vivant, cinéma, expositions, événements, etc.) dans une optique de médiation. Enfin, la langue de spécialité en contrôle continu : pour les plus avancés, synthèses de documents, thèmes et versions pour les moins avancés.

---

▪ **M9C200 « Ouverture professionnelle**

Martin LEE, consultant, : <http://www.actinvision.fr>

Anne LE GALL : *directrice de la communication et du développement*



## **l'Avant Seine / Théâtre de Colombes**

**Marc BOISSONNADE**, PAST, directeur d'un centre culturel, : Ce cycle permet aux étudiants de rencontrer des professionnels dans un cadre privilégié : durant 1H30, les étudiants ont la possibilité d'apprendre de l'expérience des invités à travers le récit de leur trajet professionnel (formation initiale, postes occupés, difficultés rencontrées, condition de travail, etc.). Le choix des intervenants, cinq au total, et la conduite des débats, sont assurés par les étudiants eux-mêmes, répartis par petits groupes.

---

- **M9C600 Ouvertures professionnels 2**

Sophie Ratto, Écriture créative

Intervant : Bureautique : BET

---

- **M9C700 Informatique multimédias, Omer PESQUER, PAST, consultant culture + numériques, « Multimédias ».**

Ce cours est divisé en deux unités. La première dresse un panorama des dispositifs et plateformes numériques de médiation dans les institutions culturelles. Chaque session de cette unité aborde un ou deux thèmes qui sont analysés et discutés (les sites Web, les dispositifs fixes, la réalité augmentée, les dispositifs participatifs, les stratégies numériques...). La seconde unité se déroule sous la forme d'ateliers pratiques. Le cœur de cette unité est la conception et la réalisation d'un micro-site Web présentant un projet numérique de médiation culturelle. Chacun de ces projets fictifs, porté par un groupe d'étudiants, s'appuie sur les connaissances acquises.

## VI. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Enseignement		Modalités de contrôle Session 1 (contrôle continu)	
Code UE	Intitulé de l'UE	Contenu	Date
M9C301	<b>Politique et éthique de l'action culturelle,</b>	Participation (20%) Exercices en ligne (80%)	Examen continu au semestre 1
M9C302	<b>Questions européennes</b>	Une étude de cas tirée de l'expérience (pré-) professionnelle des étudiants	Le 04/02/2019
M9C303	<b>Information culturelle et radio / Médiation et Spectacle vivant</b>	Participation (20%) + dossier (compte rendu / analyse d'œuvres) 80%	Remise du dossier pour le 5/02
M9C304	<b>Travailler pour la commande publique</b>	Étude de cas	Du 11 au 21/06 2019
M9C305	<b>Politique et esthétique de la ville</b>	Étude de cas	Le 12/02/2018
M9C306	<b>Socio-économie de la culture</b>	Devoir	A déterminer
M9C401	<b>Patrimoine et narration / Stratégie et conception de projets culturels</b>	Devoir sur table (70%) et participation (30%)	Devoir sur table le 29 janvier 2018
M9C402	<b>Enquête en socio-économie de la culture</b>	Dossier	A déterminer
M9C403	<b>Direction de projets culturels</b>	Rédaction d'un dossier présentant tous les aspects d'une initiative imaginée par l'étudiant.	Retour pour le 31/01/2019
M9C501	<b>Administration des institutions de la culture</b>	QCM (50%) et Etude de cas (50%)	Le 12/11/2018
M9C502	<b>Droit de la culture</b>	QCM (30%), questions de cours (30%) et cas pratique (40%)	Le 10/12/2018 et le 25/02/2018
M9C503	<b>Mémediation des entreprises culturelles</b>	1) Etude de cas pratiques (50%) 2) Etude de cas pratiques ou remise du plan de communication (50%)	Le 22/10/2018 et le 11/01/2018
M9C504	<b>Médias audiovisuels / M9A303 Sociologie des œuvres</b>	Deux comptes rendus analytique (journées d'étude et conférences).	Retour le 17/12/2018

Enseignement		Modalités de contrôle Session 1 (contrôle continu)	
Code UE	Intitulé de l'UE	Contenu	Date
M9C100	<b>Anglais</b>	Exposé + travaux écrit	Examen continu (semestre 1 et 2)
M9C200	<b>Ouverture professionnelle</b>	Participation (30%), Dossier (40), Etudes de cas (30%)	Examen continu (semestre 1 et 2)
M9M200	<b>Multimédia</b>	Exercices + production numérique	Examen continu (semestre 1 et 2)
M9C 600	<b>Écriture créative</b>	Dossier	Examen continu (semestre 2)
M9C600	<b>Bureautique</b>	Exercices	Examen continu (semestre 2)
M9M800	<b>Expérience professionnelle</b>	Séance de présentation orale du déroulement du stage (présentation ppt 20%), Attestation du tuteur et Rapport de stage (10 à 20 pages, 80%)	Séance de présentation orale du déroulement du stage (entre le 11 et le 18 juin), Rapport de stage
M9M900	<b>Mémoire</b>	Présentation orale de la recherche (bibliographie commentée - 10%) + remise du mémoire (40 à 60 pages hors annexes -70%) + soutenance orale (20%).	Présentation orale 18/12 de 17h à 19h + remise du mémoire (mi juin) + soutenance orale (fin juin)